

RAPPORT ANNUEL | 2009-2010

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK SEPTEMBRE 2010



MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS

Président, Benoît Duguay, Moncton

1^{er} vice-président, Tim Borlase, Pointe du Chêne 2^e vice-président, David Umholtz, Deer Island

Secrétaire-trésorière, Pauline Banville-Pérusse, Edmundston

MEMBRES

Louise Blanchard, Caraquet

Anne Simon-Crossman, Eel Ground

Kyle Cunjak, Fredericton
Greg Hemmings, Saint John
Nisk Imbeault, Moncton
Laura Ritchie, Saint John
Chet Wesley, Fredericton
Gwyneth Wilbur, Elmsville

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Luc A. Charette (ex-officio)

MIEUX-ÊTRE, CULTURE ET SPORT

Ellen Barry, Sous-ministre (ex-officio)

COMITÉS

Programmes et Jurys

Greg Hemmings(Président), Benoit Duguay (ex-officio), David Umholtz, Nisk Imbeault, Louise Blanchard, Laura Ritchie

Candidatures

David Umholtz (Président), Benoit Duguay (ex-officio), Tim Borlase, Pauline Banville-Pérusse, Andrea Scott (1e membre externe), David Lonergan

(2e membre externe)

GÉNÉRIQUE

Tous droits des œuvres d'art réservés © Roméo Savoie, 2010

Couverture : Roméo Savoie, Éclair (série Errance, détail), 1990, acrylique, encre de

Chine, encaustique et vernis sur toile, 137 cm x 168 cm

Traduction: Transfiction

Conception graphique: Goose Lane

Imprimé au Canada

SOMMAIRE

	A b		A -	_	
M	ΑN	JI)	A		4

- MESSAGE DU PRÉSIDENT 5
- MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 7
 - ACTIVITÉS 2009-2010 11
 - PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012 15
- RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT 19
 - RÉSULTATS DES CONCOURS 23
 - ÉTATS FINANCIERS 2009-2010 29
 - MEMBRES DU CONSEIL 37

MANDAT

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ci-après (ARTSNB) est une agence autonome de financement des arts qui a pour mandat :

de favoriser et promouvoir la création artistique;

d'encourager l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

de conseiller le gouvernement en matière de politique dans le secteur des arts;

de réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (ARTSNB) a été créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été adoptée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi a été modifiée en 1999 (Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick se compose de quatorze membres, lesquels comprennent des hommes et des femmes représentant les cinq régions de la province et les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi que plusieurs disciplines artistiques.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



BENOÎT DUGUAY

Conformément à la loi qui a créé le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, ce présent rapport annuel couvre la période commençant le 1er avril 2009 et se terminant le 31 mars 2010.

Conformément également au règlement qui met un terme à mon mandat de trois ans à la présidence du conseil d'administration, je signe aujourd'hui mon dernier rapport annuel du président, non, faut-il le dire, sans un certain pincement au cœur.

J'amorcerai ce rapport par un cliché : « Les années se succèdent et ne se ressemblent pas ». L'année officielle qui se termine avec ce rapport était en effet, pour nous tous du conseil d'administration, exceptionnelle sous plusieurs plans.

Tout en poursuivant nos objectifs d'améliorer le processus d'accessibilité aux programmes existants, nous avons traversé le processus de succession à la direction générale. L'exercice aura été un peu plus ardu que nous l'avions imaginé, mais il aura été des plus concluants. Notre nouveau directeur, Luc A. Charette, a très vite saisi la dynamique à laquelle nous avait initiés sa prédécesseure, Pauline Bourque. Nous lui en sommes reconnaissants.

Lorsque j'ai accepté d'assumer la présidence de ARTSNB, il y a trois ans, j'étais animé par la même dynamique. Mon souhait était d'étendre les programmes du Conseil des arts et de les rendre plus accessibles à l'ensemble des artistes professionnels de la province. Avec l'expertise de l'ex-directrice générale, de son successeur et des membres du conseil d'administration, je peux affirmer sans prétention que nous avons fait une belle navigation vers ce cap. Aux ententes de partenariat conclues avec Edmundston et Saint John, nous en avons ajouté deux, soit avec Fredericton et Caraquet. Aux dernières nouvelles, ces deux ententes font leur petit bonhomme de chemin. Celles de Saint John et d'Edmundston, notamment, nous ont appris que tout changement de cap par rapport à une approche traditionnelle prend un peu de temps et même de la patience pour que les projets aboutissent comme on le souhaite de part et d'autres.

Dans ce contexte, on a quelques fois fait appel au président pour intervenir en faveur de l'un ou de l'autre. J'ai pris soin, dans chacun des trois cas qui m'ont été soumis, de référer les dossiers au processus établi avec le système de jurys de pairs. Je tiens à remercier l'ex-directrice générale et son successeur d'avoir fait preuve de respect et de patience pour écouter dans la transparence les doléances qui se sont présentées en cours de route.

Nous avons eu l'honneur de vivre notre première expérience avec le gala des nouveaux prix dits «Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts » d'une valeur de 20 000 \$ chacun. L'événement s'est déroulé à la résidence du gouverneur en présence du nouveau titulaire du poste, l'Honorable Graydon Nicolas dont l'accueil chaleureux a fait de ce gala un événement mémorable.

Ce gala, par son double prix en littérature (un anglophone et un francophone) marquait en même temps le vingtième anniversaire de fondation du Conseil des arts du NB. À ce chapitre, il faut rappeler que la fête d'anniversaire aura été

beaucoup plus discrète que ce que le comité du vingtième avait planifié dans ses délibérations. La raison l'aura emporté sur le cœur compte tenu des ressources limitées de ARTSNB. La priorité (des fonds disponibles) devait être accordée aux artistes professionnels et non à des célébrations d'anniversaire, si nobles soient les célébrations d'anniversaire.

Comme je l'avais fait durant les deux premières années de mon mandat à la présidence, je me suis efforcé d'être présent là où ARTSNB se devait d'être représenté. Avec David Umholtz, je faisais partie de la délégation de la province qui s'est rendue en Irlande (du nord et du sud) pour développer des programmes d'échanges avec ces deux états. Les projets ne se sont pas encore concrétisés, mais je crois qu'on pourra éventuellement établir un cadre stratégique qui favoriserait des échanges entre les artistes professionnels de nos communautés respectives.

Encore cette année, ARTSNB répondait présent au sein du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC). Tel que prévu, avec le directeur général, j'ai participé à la rencontre annuelle de l'OPSAC qui a eu lieu à Vancouver en novembre dernier. Permettez-moi de suggérer à mon successeur à la présidence de se rendre aux prochaines assises qui auront lieu à Terre-Neuve cette année, l'OPSAC étant une source d'informations fort pertinentes pour nous éclairer notamment sur le plan de la gouvernance et des initiatives nouvelles.

Je ne saurais terminer ce bilan annuel sans remercier du plus profond de mon cœur les collègues du conseil d'administration, de même que les membres du personnel pour leur précieuse collaboration. Ce fut un honneur et un privilège de présider une équipe fidèle au principe selon lequel les artistes professionnels doivent être les principaux bénéficiaires de notre intervention. Je souhaite à mon successeur le même plaisir de faire équipe avec des gens attentionnés et dédiés à la cause des arts professionnels dans notre province.

Je tiens également à remercier très sincèrement le ministre responsable de la culture, l'Honorable Hédard Albert et son personnel courtois. Je sais qu'ils me pardonnent mon habitude d'insister beaucoup et souvent pour qu'ils débloquent de nouveaux fonds à l'intention des artistes professionnels. C'est qu'ils ont à cœur comme moi le développement des arts et le soutien aux créateurs dans notre belle province.

Rappelons-nous: Le Conseil des arts a pour buts de faciliter et de promouvoir la création et la production artistiques, ainsi que l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts au Nouveau-Brunswick.

Septembre 2010

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



LUC A. CHARETTE

Après avoir passé trente années à œuvrer dans le domaine de la muséologie au Nouveau-Brunswick, plus spécifiquement vingt-deux années à, j'utilise le terme, «bûcher» dans le domaine de l'art contemporain à l'Université de Moncton, il me faisait extrêmement plaisir de succéder à Mme Pauline Bourque, directrice d'ARTSNB de 2003 à 2009. En fonction depuis la fin du mois de novembre dernier, je me suis retrouvé dans un milieu de travail très accueillant, appuyé d'un conseil d'administration extrêmement coopératif et d'une organisation parfaitement rodée. Soyez sans appréhension puisque j'en suis fort heureux. Je suis prêt à relever le défi et ce, même si ma philosophie actuelle de travail s'inspire grandement d'un adage : If It Ain't Broke, Don't Fix It! (Si ce n'est pas cassé, ne le répare pas!).

On oublie peut-être trop souvent qu'ARTSNB est un conseil des arts autonome, ayant à la base un processus d'évaluation par les pairs comme mécanisme d'investissement dans le domaine des arts professionnels au Nouveau-Brunswick. Cette structure de gouvernance qui intègre un important degré d'autonomie par rapport au gouvernement, garantit la capacité du ARTSNB à porter des jugements et à fonder ses décisions en matière de placements, à long et à court terme, sur l'évaluation de la qualité artistique et ce, sans ingérence de l'État. J'estime que la communauté artistique, dont je fais partie intégrante, se doit de reconnaître et de se réjouir grandement de cette disposition. Je dirais même plus, nous devons nous réjouir de cette conjoncture, puisqu'il s'agit en fait du point de départ d'une évolution certaine.

Un chirurgien OPÈRE en effectuant une procédure, un mécanicien RÉPARE une automobile selon un manuel d'entretien, un juge ÉMET un jugement selon la loi. L'artiste, lui, INVENTE à partir du néant, ce qui n'est pas encore — ou n'existe pas. L'artiste, le vrai, n'imite pas...Voilà, fondamentalement, l'énoncée de la différence! Être artiste... S'agit-il d'une profession, d'un métier ou plus spécifiquement d'un état d'être? Des questions se posent, entre autres : Pourquoi faut-il que nos artistes qui agrémentent et enrichissent constamment nos vies, évoluent continuellement d'année en année en mode de survie? Voilà le problème de fond que le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'obstine à corriger.

Dès mon entrée en fonction en novembre, j'ai eu le plaisir d'assister à deux événements majeurs pour ARTSNB. Premièrement, le gala de la remise des nouveaux Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts. Moment émouvant puisque deux des quatre récipiendaires, Roméo Savoie et Rino Morin Rossignol sont des amis de longue date. Deuxièmement j'ai participé, accompagné du président Benoît Dugay, à la réunion annuelle du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) qui a eu lieu à Vancouver. Cette rencontre m'a donné l'occasion de constater l'envergure de cette structure vouée au développement des arts au Canada, de même que de découvrir l'éventail des possibilités de collaborations entre les différents regroupements membres de ce réseau pancanadien.



Bois brûlé 2, 2003 acrylique, photocopies, vinyle et feu sur bois 152 X 203 cm

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres de mon équipe quotidienne de travail. La collaboration, mais surtout la patience de ceux-ci ont fait en sorte que je me suis rapidement senti à l'aise dans l'ensemble des rouages d'ARTSNB.

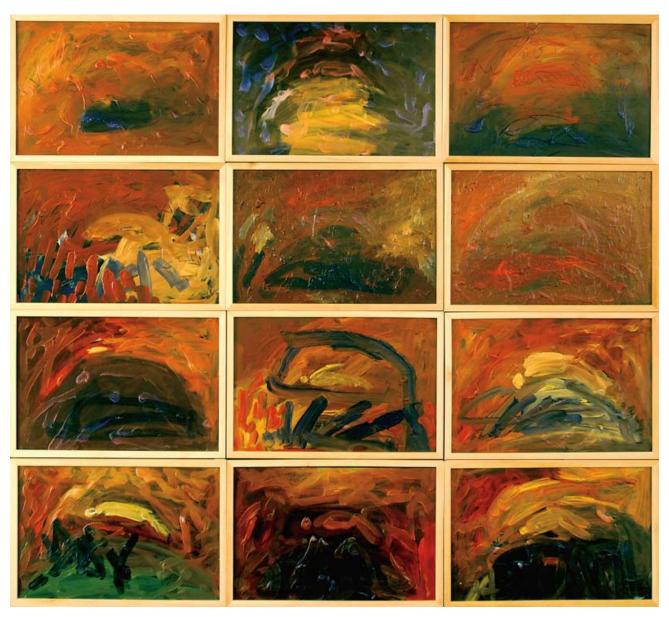
Au fil des mois de la présente année, en plus de gérer les processus d'attribution de sources financières aux artistes, nous avons œuvré dans le maintien et le développement du Programme des projets régionaux. La ville de Caraquet en fait maintenant partie intégrante et les artistes de cette région sont désormais en mesure de profiter de ce programme qui était déjà en place depuis deux ans à Edmundston et à Saint John.

Nous avons également pris soin d'intégrer l'architecture comme discipline artistique. Dorénavant, les architectes novateurs sont admissibles à nos programmes de création. Le développement du volet Artiste-en-résidence poursuit son essor puisque nous continuons le travail entrepris afin d'élargir l'éventail des possibilités de résidences à l'échelle internationale.

Notre partenariat avec l'Association acadienne des artistes professione.le.s du NB (AAAPN-B), en ce qui à trait à certains aspects de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société, poursuit également sont cours.

Mettre à jour, améliorer et optimiser notre méthode de demande de financement s'avère également une priorité. À l'aide de consultants en informatique, nous avons entrepris de développer et formater nos formulaires afin de permettre aux artistes de remplir des demandes de financements en ligne. La mise en application de ce processus devrait voir le jour à la fin de l'automne prochain.

Sur ce, je vous invite à prendre le temps de lire le présent rapport, afin de réaliser l'étendue des investissements financiers d'ARTSNB en 2009-2010 dans les domaines de l'inventivité pure : c'est-à-dire les sphères de la découverte, de l'imagination, de la créativité et du savoir-faire artistique au Nouveau-Brunswick.



Grand rouge, 1997 acrylique et vernis sur bois 162 cm x 198 cm

ACTIVITÉS DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2009-2010

NOMINATIONS

Durant l'année, la composition du Conseil des arts a changé. Brigitte Clavette, Richard Kidd, Andrea Scott et Christiane St-Pierre ont terminé leur mandat. Nous leur sommes sincèrement reconnaissants du travail accompli durant leurs mandats respectifs et leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouveaux projets. Nous avons accueilli Tim Borlase, Nisk Imbeault, Kyle Cunjak, Laura Ritchie, Chet Wesley et Gwyneth Wilbur au nombre de membres du conseil d'administration. Suite à ces changements, le bureau de direction est constitué de Benoît Duguay, président; Tim Borlase, premier vice-président; David Umholtz, deuxième viceprésident; et Pauline Banville-Pérusse, secrétaire-trésorière.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le Conseil des arts a tenu trois réunions d'affaires ainsi que son assemblée générale annuelle pendant l'année. Les trois réunions ont eu lieu à Fredericton; une s'est tenue en juin, une s'est tenue en septembre, et une s'est tenue en janvier.

BUREAU DE DIRECTION

Le bureau de direction s'est réuni quatre fois au cours de l'année. La directrice générale et le président ont participé à une rencontre nationale du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) qui a eu lieu à Moncton au mois de novembre. La directrice générale a siégé au comité directeur des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) et elle a assisté à d'autres rencontres. Son mandat prenait fin à l'assemblée annuelle qui a eu lieu à Moncton.

Le président et la directrice générale ont fait une présentation au nouveau ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport, l'Honorable Hédard Albert, à la sous-ministre, Ellen Berry ainsi qu'au Sous-ministre adjoint, et ce, au bureau du conseil d'administration d'ARTSNB. La directrice générale a continué de participer au travail de suivi des deux comités permanents des États généraux sur les arts et la culture en Acadie. De plus, elle a rencontré les comités de Saint John et d'Edmundston en vue de lancer le projet pilote des projets régionaux. Le nouveau directeur général, Luc A. Charette, a également donné suite au lancement du projet régional de Caraquet.

FINANCES

La fin de l'exercice financier du conseil d'administration connait un déficit de 29 349 \$. Cette année, un salaire supplémentaire a été accordé au nouveau directeur général d'ARTSNB pendant la période de transition et de chevauchement des directeurs. De plus, le financement de l'exercice financier du 2009-2010 d'ARTSNB et du projet régional d'Edmundston n'a pas été reçu en entier. Ainsi, ARTSNB a contribué leurs portions au montant total de 25 000\$; somme que nous attendons obtenir d'Edmundston pendant l'exercice financier 2010-2011. Les Fonds d'ARTSNB réservés aux projets régionaux de l'exercice financier 2009-2010 n'ont pas été utilisés et cette réserve de fonds, un total de 145 000\$, sera accordée au jury de l'exercice financier 2010-2011. Une somme totale de 125 000\$ a été différée au nouveau budget pour les projets régionaux prévus en 2010-2011.

PROGRAMMES

Les fonds pour les programmes d'ARTSNB sont accordés par l'entremise de jurys d'artistes professionnels. Pendant l'année, 90 jurés au total ont participé à 16 jurys dans les bureaux d'ARTSNB, dans d'autres régions de la province, ainsi que par téléconférence. Nous continuerons d'organiser des jurys par discipline pour le programme de Création et pour les Prix du Lieutenant-Gouverneur, tandis que les autres programmes d'ARTSNB fonctionneront avec des jurys multidisciplinaires. Le conseil remercie tous ceux et celles qui ont participé pour leur dévouement au système d'évaluation par les pairs.

Le Comité des programmes et jurys a continué de rationaliser les programmes de financement et de surveiller le processus de jury. La répartition des fonds entre les régions de la province ainsi qu'entre les communautés urbaines et rurales est une préoccupation constante du comité. ARTSNB a travaillé très étroitement avec deux régions en particulier, soit Edmundston et Saint John, pour développer le projet de financement pilote qui a été lancé en septembre 2007. D'autres projets d'arts communautaires se sont ajoutés à notre programmation : celui de Fredericton (programme d'un an) et celui de Caraquet (programme de trois ans). ARTSNB a signé des ententes avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil des arts du Manitoba (MAC) pour développer des résidences de création. Ce programme finance les artistes du Nouveau-Brunswick qui effectuent des résidences de création au Québec et au Manitoba et les artistes du Québec et du Manitoba qui effectuent des résidences au Nouveau-Brunswick. Chaque organisme financera les artistes de sa province. En 2009-2010, trois subventions ont été remises aux artistes pour des résidences au Québec.

CERCLE DES AÎNÉS

Le 12 novembre 2006, une rencontre du Cercle des aînés a eu lieu au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. L'idée de créer un Cercle d'aînés a été proposée au ARTSNB suite à une constatation et une préoccupation de bien représenter et refléter les peuples autochtones dans les programmes et les systèmes d'ARTSNB. On a suggéré d'embaucher deux agents autochtones à temps partiel à ARTSNB pour promouvoir les programmes d'ARTSNB auprès des artistes autochtones des deux communautés linguistiques. Le conseil d'administration a adopté l'idée et un projet pilote de deux ans a été mis en oeuvre entre 2008-2009 et 2009-2010. Les deux consultantes autochtones ont fait un travail remarquable dans leurs communautés respectives. Nous avons reçu plus de demandes de subventions provenant d'artistes autochtones qui ont obtenu des subventions par l'entremise de nos programmes de jurys de pairs. Ce projet pilote est en phase d'évaluation, mais il sera néanmoins partiellement en vigueur au cours du prochain exercice financier.

COMMISSION DE LA JEUNESSE

Pendant la réunion du mois de février 2009, le conseil d'administration d'ARTSNB a créé une commission de la jeunesse dont le mandat principal est d'informer le conseil des besoins et préoccupations des nouveaux artistes professionnels ainsi que des nouvelles tendances dans le domaine des arts.

ENTENTES DU PROGRAMME DE RÉSIDENCES – QUÉBEC, MANITOBA

En partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Manitoba, ARTSNB a signé des ententes en vue d'offrir des résidences d'artistes dans ces provinces. Le partenariat avec le Québec a été renouvelé après les deux années du projet pilote qui a connu un grand succès. Cette année, deux artistes du Québec sont venus au Nouveau-Brunswick et trois artistes du NouveauBrunswick ont obtenu du financement pour des résidences au Québec. La nouvelle entente avec le Manitoba est en vigueur, toutefois, aucune demande n'a été reçue pour l'exercice financier actuel.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick continue d'explorer la possibilité d'ententes et de partenariats avec l'Irlande du nord, la France, le Maine et les autres provinces canadiennes.

PROJET RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, ARTSNB a mis en œuvre son projet pilote régional à Edmundston et à Saint John. Le coût total de ce projet pour les deux régions s'élève à 148 537\$. En plus d'ARTSNB, les partenaires de ce projet comprennent La direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, Entreprise Saint John, Entreprise Madawaska, la Ville de Saint John, la Ville d'Edmundston, ainsi que les artistes professionnels de chaque région qui doivent contribuer 25% de la somme totale du projet.

Au cours de l'exercice financier 2009-2010, des subventions totalisant 62 500 \$ ont été accordées à six artistes de Saint John et 45 331 \$ à trois artistes d'Edmundston. Ces deux projets entament leur dernière année de l'entente

De plus, deux projets artistiques communautaires, un projet d'un an avec Fredericton et une entente de trois ans avec Caraquet ont tous été signés en vue d'accorder des subventions semblables à celles qui sont déjà en vigueur à Edmundston et à Saint John.

ARTSNB a créé un partenariat avec la ville de Fredericton pour le Projet d'art communautaire de Fredericton, une initiative qui a été rendu possible grâce aux projets de Capitales culturelles du Canada 2009. L'entente de financement a permis à ARTSNB, au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport et à la Ville de Fredericton, en collaboration avec le financement de Capitales culturelles du Canada administré par le ministère du Patrimoine canadien, de contribuer 70 000 \$ au Projet d'art communautaire de Fredericton. En fin de compte, 62 000 \$ en subventions ont été accordés à six artistes de Fredericton.

Le 18 mars 2010, ARTSNB et la Ville de Caraquet ont signé une entente de trois ans en vertu du Projet d'art communautaire pour un programme de subvention régionale des arts intitulé le Projet d'art communautaire de Caraquet. Cette entente, d'une valeur totale de 40 000\$ annuellement a été possible grâce à la collaboration d'ARTSNB, du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, de la Ville de Caraquet et du Centre culturel de Caraquet. Le premier concours pour ce nouveau projet aura lieu durant l'exercice financier 2010-2011.

La réaction des artistes et de la communauté à ce projet pilote a été fantastique.

Les projets ont été sélectionnés par un jury de pairs désigné par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection du jury sont fondés sur le mérite artistique du projet, la place qu'occupe le projet dans la démarche artistique de l'artiste, ainsi que l'aptitude de l'artiste à bien réaliser son projet. Une fois que le jury spécialisé eut préparé ses recommandations, ces dernières ont été présentées au comité régional pour son approbation.

Au fil du temps, ARTSNB continue de développer et de raffiner ces projets en se basant sur les recommandations des jurys, des artistes, des bailleurs de fonds, et du Comité des programmes et des jurys d'ARTSNB.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick désire remercier tous les partenaires qui ont démontré un grand enthousiasme envers ce projet et il espère continuer d'obtenir leur soutien.

AUTRE RECHERCHE

ARTSNB s'est également associé au Conseil des arts du Canada, à la Direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport et à Patrimoine canadien, investissant un montant de 20 000 \$ pour la réalisation d'un projet spécial de recherche portant sur l'intérêt du public pour les arts dans la province du Nouveau-Brunswick. Un tel projet de recherche n'a jamais été réalisé auparavant au Nouveau-Brunswick. Le Conseil des arts du Canada a investi 160 000 \$ dans ce projet dont les résultats finaux ont été publiés en novembre 2008. ARTSNB a investi dans ce projet en souhaitant que les résultats obtenus lui permettent de mieux déterminer les types de programmes à offrir aux artistes professionnels. Durant l'exercice financier 2008-2009, le Conseil des arts du Canada a entrepris d'autres phases de ce projet, l'une en novembre 2008 et l'autre en mars 2009.

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS

Durant l'exercice financier 2008, on a reporté au mois de novembre 2009 les cérémonies et le gala des prix d'excellence. Le conseil d'administration d'ARTSNB a approuvé la recommdanation du Comité des programmes et jurys visant à réorienter le Programme des prix d'excellence qui se nomme dorénavant, les Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts. Chacun des prix est de 20 000 \$. Ces prix visent à honorer les artistes professionnels qui ont atteint un haut degré d'excellence dans leur discipline artistique professionnelle. Une conférence de presse a eu lieu au début mars 2009 pour annoncer ces changements. Au cours de l'exercice financier 2009-2010, quatre prix ont été remis : à Raymond Fraser (arts Littéaires en anglais), Rino Morin-Rossignol (arts littéraires en français), Marcel-Romain Thériault (théâtre) et Roméo Savoie (arts visuels). Cette première année de la remise du prix a connu un grand succès et ARTSNB désire remercier l'Honorable Graydon Nicholas et son personnel pour leur précieuse collaboration à la réalisation de cet événement mémorable.

COMMUNICATIONS

Le plan stratégique d'ARTSNB vise les communications comme secteur clé à développer. Outre la diffusion régulière de communiqués et les mises à jour du site Web, le conseil a organisé des séances d'information publique et des conférences de presse pour annoncer les activités et événements reliés à son conseil d'administration. De plus, après chaque concours, ARTSNB a posté une lettre aux députés de l'Assemblée législative, les informant des subventions accordées aux artistes et organismes artistiques dans leur circonscription. ARTSNB a créé un Comité de communications dirigé par Benoît Duguay, président du conseil et journaliste à la retraite. ARTSNB a également publié un rapport annuel qui est distribué partout au Canada, aux députés de l'Assemblée législative et aux clients individuels.

ACTIVITÉS

Les membres du personnel d'ARTSNB ont bien travaillé en 2009-2010. Ils ont déployé des efforts supplémentaires pour rédiger le document portant sur le Prix du Lieutenant-gouveneur pour l'excellence dans les arts en plus du rapport annuel. Les membres du personnel ont été très énergiques dans les activités quotidiennes du conseil et ils ont fait preuve d'un appui considérable à la direction générale et au conseil d'administration. Leurs efforts et leur dévouement sont grandement appréciés.

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012

VISION

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (ARTSNB) envisage une province effervescente sur le plan culturel dont le respect pour les arts et les artistes favorise une culture artistique diversifiée pour toute sa population. Par son leadership dynamique et responsable, il vise à faire de l'excellence artistique, de l'appréciation des arts et de la liberté d'expression des éléments essentiels de la vie des Néo-Brunswickois.

VALEURS

ARTSNB s'inspire des valeurs suivantes :

Équité

Traiter les requérants des diverses disciplines artistiques de manière uniforme et selon des critères établis;

Transparence

Fournir aux intervenants de l'information précise et détaillée sur ses programmes de financement et ses opérations;

Diversité

Valoriser et respecter les différences culturelles, et traiter tous les groupes en tenant compte des différences culturelles;

Leadership

Maintenir une approche visionnaire et pragmatique dans un partenariat avec divers intervenants, y compris les trois ordres de gouvernement et la communauté artistique;

Efficacité

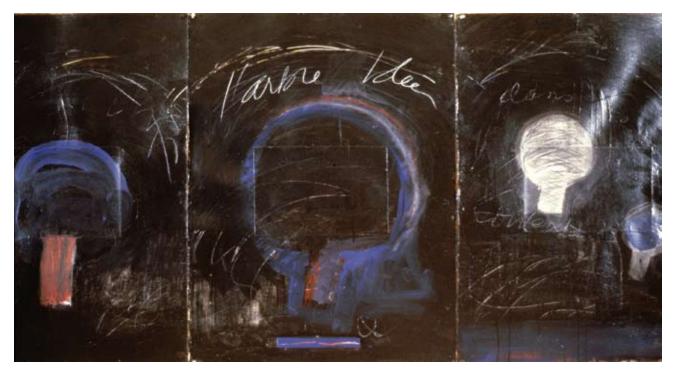
Offrir des programmes et des services de grande qualité et selon des normes uniformes;

Démocratie

Voir à ce que ses processus décisionnels reposent sur une représentation équitable, un consensus et le principe d'évaluation par les pairs;

Innovation

Adopter des approches esthétiques nouvelles et novatrices ainsi que les progrès stylistiques, techniques ou conceptuels dans les disciplines artistiques établies.



Arbre bleu, 1988 encre de Chine et pastel sur papier 92 cm x 193 cm

MISSION

ARTSNB est un organisme de la Couronne provinciale indépendant qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création d'œuvres d'art, de favoriser l'appréciation et la compréhension des arts, de conseiller le gouvernement sur la politique concernant les arts, de réunir la communauté artistique et d'être son porte parole, et de gérer des programmes de financement pour les artistes professionnels.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS

Par ses politiques et ses programmes, ARTSNB veut favoriser l'excellence artistique au Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, il doit trouver un juste équilibre entre la demande accrue de financement et de services, et les augmentations de ses propres fonds. S'inspirant de l'analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités et menaces) et de sa vision, le Conseil a établi les priorités suivantes :

OBJECTIF A

L'efficacité d'ARTSNB repose sur son aptitude à rehausser le profil des arts et à transmettre la valeur des arts, d'une manière intrinsèque et instrumentale, pour développer une province dont les citoyens sont créatifs, avant-gardistes, conscients d'eux mêmes, ouverts à la diversité et fiers de leur identité néo-brunswickoise.

STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- Consacrer plus de temps du personnel aux communications. A-1
- A-2 Consacrer plus de temps et d'efforts aux communications.
- A-3 Évaluer le Programme des prix d'excellence comme une occasion de rehausser le profil.

- Encourager des activités et des projets artistiques interculturels.
- A-5 Encourager les artistes à jouer un rôle actif dans la vie publique.
- Élaborer et promouvoir la politique sur les arts dans les écoles. A-6
- A-7 Encourager les municipalités à adopter des politiques culturelles.
- A-8 Favoriser le développement d'une organisation anglophone à l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPN-B).

OBIECTIF B

L'efficacité d'ARTSNB repose sur son aptitude à offrir à sa clientèle artistique des programmes de soutien pertinents, efficaces et stratégiques.

STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- Recommander la mise en œuvre d'une étude afin de déterminer le système le plus efficace, adaptable et ouvert pour le financement public des arts au Nouveau-Brunswick (étude des fonctions et relations optimales actuelles entre ARTSNB, le Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, et la Fondation des Arts du Nouveau-Brunswick).
- Rencontrer les intervenants des secteurs disciplinaires individuellement pour assurer un suivi aux discussions de la table ronde, en mettant l'accent sur les besoins en matière de soutien.
- Maintenir et améliorer les liens et l'échange d'information avec les organismes de financement des arts nationaux et internationaux afin de se tenir au courant des grandes tendances relatives aux programmes.
- Examiner les grands marchés de l'art (internationaux) afin de déterminer ceux qui répondent le mieux aux besoins des artistes du Nouveau-Brunswick.
- Produire un répertoire des possibilités de résidences pour les artistes au Nouveau-Brunswick.
- Mettre en œuvre des programmes visant à donner accès aux artistes professionnels des communautés rurales.
- B-7 Appliquer des mesures qui améliorent la qualité des demandes de subvention et leur compétitivité.
- B-8 Établir des indicateurs de rendement pour évaluer la qualité des programmes.
- Voir à ce que les besoins des artistes en début de carrière soient abordés d'une manière équitable.
- B-10 Voir à ce que les procédures relatives à la gestion et aux finances permettent d'offrir le meilleur service possible.

OBJECTIF C

L'efficacité d'ARTSNB repose sur son aptitude à promouvoir librement, avec la meilleure information possible, les arts et les artistes dans la province.

STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- Continuer de tirer le maximum des recherches disponibles.
- C-2 Consacrer plus de temps et d'efforts à la promotion.

OBJECTIF D

L'efficacité d'ARTSNB repose sur son aptitude à obtenir plus de fonds et à avoir une plus grande sécurité financière pour les arts et les artistes au Nouveau-Brunswick.

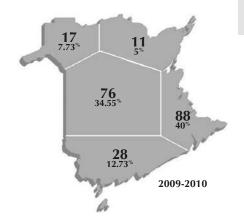
STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

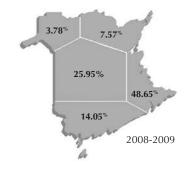
- D-1 Étudier la Loi sur le statut de l'artiste et formuler des recommandations.
- Chercher à accroître le financement public attribué sur une base provinciale.
- Étudier la possibilité de créer des partenariats de financement (public et privé).
- D-4 Étudier la faisabilité d'une campagne de financement pour des projets et des programmes particuliers.
- D-5 Élaborer, en collaboration avec la communauté artistique et le milieu des affaires, des normes sur la sollicitation de fonds auprès des entreprises.
- D-6 Étudier les possibilités de soutien « en nature » des artistes par les municipalités (locaux, loyer, taxes...).

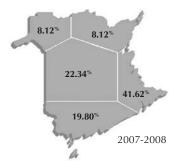
RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT

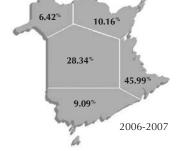
2009-2010 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR RÉGION

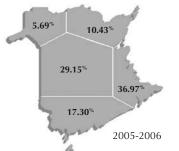
ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	A	TOTAL ATTRIBUÉ
2009-2010	472	220	\$	923,675
2008-2009	363	185	\$	648,080
2007-2008	393	197	\$	831,377
2006-2007	418	181	\$	702,528
2005-2006	428	190	\$	706,350
2004-2005	397	168	\$	708,971
2003-2004	409	162	\$	842,344
2002-2003	451	162	\$1	,007,664
2001-2002	398	146	\$	912,757



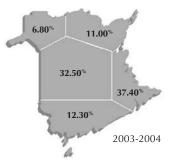




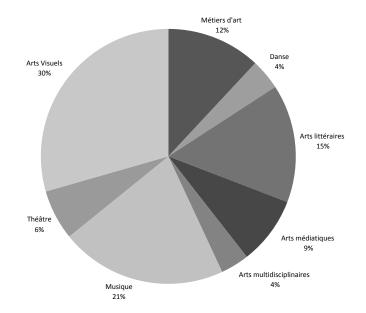






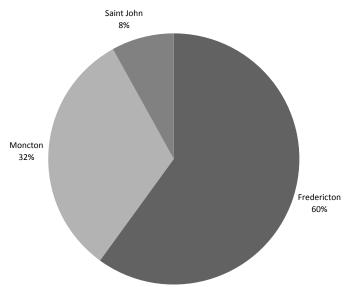


SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE 2009-2010

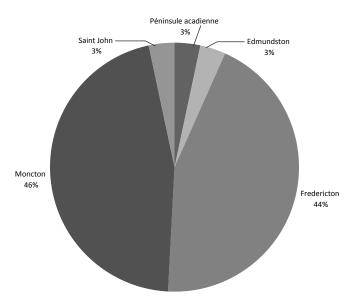


BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS SUBVENTIONS PAR RÉGION

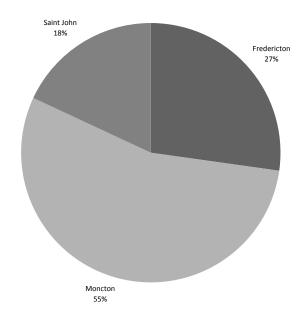
2009-2010



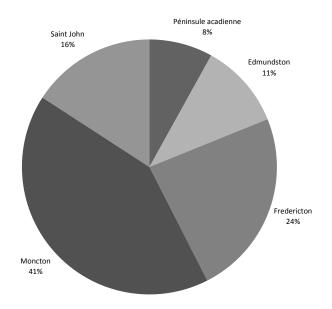
CRÉATION-DOCUMENTATION SUBVENTIONS PAR RÉGION 2009-2010



ARTISTE EN RÉSIDENCE SUBVENTIONS PAR RÉGION 2009-2010



DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE SUBVENTIONS PAR RÉGION 2009-2010





Mémoire de ville, 1991 acrylique et objet sur bois 168 cm x 122 cm

RÉSULTATS DES CONCOURS 2009-2010

Les programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick sont financés en partie par les recettes des loteries du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury composé d'artistes approuvés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick évalue les demandes. Une liste des subventions et des récipiendaires pour 2009-2010 ainsi que des membres des jurys est présentée ci-dessous.

CONCOURS DU 1ER AVRIL 2009 (266 575 \$)

CRÉATION ET	DOCUMENTATION
Membres des	iurvs par discipline:

Arts autochtones:

Rhonda Alain, Woodstock First Nation Rocky Paul-Wiseman, Fredericton

Musique classique:

Sonja Adams, Saint John Richard Gibson, Moncton Lucille Ouellette, Montréal, QC

Métiers d'art :

Rhonda Alain, Woodstock First Nation Jacques Arseneault, Moncton Judy Blake, Lincoln

Chantal Cadieux, Moncton Lydia Wagerer, Québec, QC

Arts littéraires en anglais, Traduction littéraire, Théâtre :

Susanne Alexander, Fredericton Weldon Mattews, Wicklow Rocky Paul-Wiseman, Fredericton

Arts littéraires en français, Conte, Théâtre, Arts multidisciplinaires :

Marcia Babineau, Moncton France Daigle, Dieppe Melvin Gallant, Grand-Barachois

Arts médiatiques :

Tam-Ca Vo-Van, Ottawa, Ont. Patrick Polchies, Kingsclear Linda Rae Dornan, Sackville

Musique non classique:

Richard Gibson, Moncton Andrew Miller, Fredericton Raymond Sewell, Pabineau First Nation

Arts visuels:

Francis Coutellier, Shediac Bridge Suzanne Hill, Rothesay Stephen May, Fredericton

Subventions à la création – Catég	jorie A	Subventions à la création – Catégo	orie C
Métiers d'art		Métiers d'art	
Anna Torma, Baie Verte	15 000 \$	David Perley, Tobique	3 500 \$
Allia Torrila, Bale Verte	15 000 \$	Gloria Savoie, Miramichi	3 500 \$
Théâtre		Gioria Savoie, iviiraimem	3 500 #
Louise Lemieux, Moncton	15 000 \$	Arts littéraires	
Jenny Munday, Sackville	15 000 \$	Lison Beaulieu, Edmundston	3 500 \$
, ,,			3 3 4 4
Arts visuels		Musique non classique	
Katharine Hooper, Hampton	15 000 \$	Ryan Butler, Fredericton	3 500 \$
TOTAL:	60 000 \$	Théâtre	
		Marie-Thérèse François, Moncton	3 500 \$
		Ryan Griffith, Fredericton	3 150 \$
Subvention à la création – Catégo	orie B	Stephen Taylor, Fredericton	3 500 \$
Musique designe		A standarda	
Musique classique Chenoa Anderson, Sackville	5 425 \$	Arts visuels Kyle Cunjak, Fredericton	2 = 0 0 ¢
Martin Kutnowski, Fredericton	5 425 ¥ 7 000 \$	Shelley Dougherty, Bonny River	3 500 \$ 3 500 \$
war till Rutilowski, Frederictori	7 000 \$	Silelley Dougherty, Bolliny River	3 500 \$
Métiers d'art		TOTAL:	31 150 \$
Denise Richard, Fredericton	7 000 \$		J. 1J. T
	•		
Danse		Subventions à la documentation	
Lesandra Dodson, Fredericton	7 000 \$		
A sellent of		Arts visuels	
Arts littéraires		New Brunswick Visual Arts	
Rose Després, Moncton	7 000 \$	Education Association,	
Melynda Jarratt, Fredericton	7 000 \$	Fredericton	7 000 \$
Diane Carmel Léger, Memramcook	3 000 \$	André Lapointe, Dieppe	7 000 \$
Sharon McCartney, Fredericton	7 000 \$	TOTAL:	
Camilien Roy, Tetagouche sud	7 000 \$	IOIAL.	14 000 \$
Ron Tremblay, Fredericton	6 000 \$		
	0 000 \$		
Arts médiatiques			
Jean-Pierre Morin, Moncton	7 000 \$		
Ryan Suter, Sackville	7 000 \$		
Arts multidisciplinaires			
Kim Brooks, Fredericton	7 000 \$		
Musique per dessigue			
Musique non classique Dariush Zarbafian, Moncton	7 000 ¢		
Dariush Zarbanan, Moncton	7 000 \$		
Arts visuels			
Jennifer Bélanger, Moncton	7 000 \$		
Mario Doucette, Moncton	7 000 \$		
Alexandrya Eaton, Fredericton	7 000 \$		
Patrick Howlett, Fredericton	7 000 \$		

TOTAL: 119 425\$

CONCOURS DU 1ER AVRIL 2009 (42 000 \$)

RÉSIDENCE DE CRÉATION NOUVEAU-BRUNSWICK / QUÉBEC Membres du jury

Métiers d'art :

Brigitte Clavette, Fredericton

Littérature et Arts médiatiques :

Paul Bossé, Moncton

Arts médiatiques :

Amanda Christie, Sackville

Résidence de création Nouveau-Brunswick / Québec

Arts médiatiques

Linda Rae Dornan, Sackville 3 000 \$

Arts visuels

Tamara Henderson, Sackville 9 000 \$ 10 000 \$ Mathieu Léger, Moncton

TOTAL: 22 000 \$

PROJET RÉGIONAL **DU GRAND SAINT JOHN** Membres du jury

Musique non classique:

Joel LeBlanc, Fredericton

Arts visuels:

Carol Collicutt, Fredericton Janice Wright-Cheney, Fredericton

Projet régional du Grand Saint John

Arts littéraires

Lisa Hrabluk, Rothesay 5 000 \$

Arts visuels

Carol Taylor, Rothesay 15 000 \$

TOTAL: 20 000\$

CONCOURS DU 15 JUIN 2009 (80 000 \$)

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS Membres des jurys par discipline

Arts littéraires en anglais :

Gregory M. Cook, Saint John Travis M. Lane, Fredericton Anne Simpson, Antigonish, N.-É.

Arts littéraires en français :

France Daigle, Dieppe Martine L. Jacquot, Waterville, N.-É. Jean Morency, Dieppe

Théâtre:

Catherine Banks, Sambro, N.-É. Amélie Gosselin, Moncton David Lonergan, Moncton Ivan Vanhecke, Grande-Digue Ilkay Silk, Fredericton

Arts visuels:

Toby Graser, Rothesay Ghislaine McLaughlin, Beersville Christian Michaud, Saint-Jacques Kevin Rice, Charlottetown, PE Roger H. Vautour, Shediac

Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts

Arts littéraires en anglais

Raymond Fraser, Fredericton 20 000 \$

Arts littéraires en français

Rino Morin Rossignol, Montréal 20 000 \$

Théâtre

Marcel-Romain Thériault,

Montréal 20 000 \$

Arts visuels

Roméo Savoie, Grand-Barachois 20 000 \$

TOTAL: 80 000 \$

CONCOURS DU 1er OCTOBRE 2009 (177 910 \$)

CRÉATION ET DOCUMENTATION Membres des jurys par discipline

Musique classique:

David Adams, Saint John Greg Biss, Eastport, Maine, É.-U. Yvonne Kershaw, Hanwell

Métiers d'art :

Edward Ned A. Bear, Fredericton George Fry, Bloomfield, Kings County Anna Torma, Baie Verte

Arts littéraires en anglais, Théâtre :

Raymond Fraser, Fredericton Kathy Diane Leveille, Quispamsis Jenny Munday, Sackville

Arts littéraires en français, Théâtre :

Daniel Castonguay, Bouctouche Denise Paquette, Moncton Albert Roy, Saint-Basile

Arts médiatiques :

Jean-Denis Boudreau, Moncton Phil Comeau, Montréal, QC Paul Henderson, Sackville

Arts multidisciplinaires:

Daniel Castonguay, Bouctouche George Fry, Bloomfield, Kings County Paul Henderson, Sackville

Musique non classique:

Jesse Mea, Moncton Kevin Herring, Fredericton Gary Tucker, Sackville

Arts visuels:

Edward Ned A. Bear, Fredericton Yvon Gallant, Moncton Peter Gross, Fredericton

Subventions à la création - Catégorie A

Arts littéraires

Wayne T. Curtis, Fredericton 15 000 \$ Claude LeBouthillier, Dieppe 15 000 \$

Arts visuels

Thaddeus Holownia, Jolicure 15 000 \$

TOTAL: 45 000 \$

CONCOURS DU 15 JANVIER 2010 (62 000 \$)

		13 J/ (14 VILIX 2010 (02 000 \$	7
Subvention à la création – Catégo	orie B	PROJET D'ARTS COMMUNAUTAIRES DE FREDERICTON	PROJET RÉGIONAL DU GRAND SAINT JOHN
Musique classique		Membres du jury	Membres du jury
Karin Aurell, Sackville	3 210 \$		
Wesley Ferreira, Sackville	7 000 \$	Arts médiatiques :	Arts communautaires :
•	-	Semra Yüksel, Fredericton	Michael Wennberg, Saint John
Métiers d'art			
Cody Brooks, Fredericton	7 000 \$	Théâtre :	Arts médiatiques :
Lee Horus Clark, Florenceville	7 000 \$	Stephen Tobias, Saint John	Semra Yüksel, Fredericton
,	,	•	,
Arts médiatiques		Arts visuels :	Théâtre :
Mathieu Léger, Moncton	7 000 \$	Peter Powning, Markhamville	Stephen Tobias, Saint John
Tara Wells, Sackville	7 000 \$	3,	
rara trens, sacreme	, 555 \$		Arts visuels :
Arts multidisciplinaires		Projet d'arts communautaires	Peter Buckland, Saint John
Nelson Milley, New Maryland	6 000 \$	de Fredericton	Peter Powning, Markhamville
iveison ivinicy, ivev iviaryiana	0 000 \$		receir owning, warkhaminie
Musique non classique		Métiers d'art	
George Belliveau,		Paula Keppie, Fredericton 5 000 \$	Projet régional du Grand Saint John
Grand-Barachois	7 000 \$. aa.aepp.e, eaeeee	1 10 jet 10 gioriai da Grana Saint 30 ini
Daniel Goguen, Cocagne	3 200 \$	Arts médiatiques	Métiers d'art
Joel LeBlanc, Fredericton	7 000 \$	Jillian Acreman, Fredericton 5 000 \$	Darren Emenau,
Joer Lebiane, Frederictori	, 000 \$	Jonathan Collicott, Fredericton 14 500 \$	Central Greenwich 13 500 \$
Théâtre		Johannan Comcocc, Fredericcon 14 300 \$	central dicenwen 15 500 \$
Anika Lirette, Moncton	7 000 \$	Arts multidisciplinaries	Arts médiatiques
Allika Lifette, Molicton	7 000 \$	Joel LeBlanc, Fredericton 15 000 \$	Gretchen Kelbaugh, Quispamsis 9 000 \$
Arts visuels		Pamela Nelson, Fredericton 7 500 \$	dieterien kerbaugh, Quispanisis 9 000 \$
Michèle Bouchard, Saint-Simon	7 000 \$	rainela Neison, Frederictori / 500 \$	Arts multidisciplinaires
Carol Collicut, Fredericton	7 000 \$	Arts visuels	David Adams, Saint John 15 000 \$
		Greg Charlton, Fredericton 15 000 \$	David Adams, Same John 15 000 \$
Erik Edson, Sackville	7 000 \$	dreg Charlton, Fredericton 15 000 \$	Musicus man alaccious
Margaret Pelletier, New Mills	7 000 \$	TOTAL: 62 000 \$	Musique non classique
Lise Robichaud, Moncton	5 000 \$	TOTAL: 02 000 \$	Jason Ogden, Saint John 5 000 \$
TOTAL	6		TOTAL
TOTAL:	101 410 \$		TOTAL: 42 500 \$
		CONCOURS DU	
Subventions à la création – Catég	gorie C		2.0 ¢)
		<u>1er DÉCEMBRE 2009 (87 83</u>	38 \$)
Musique classique			
Matthew Bouchard, Weldon	3 500 \$	PROJET RÉGIONAL DU	Projet régional du Grand Edmundston
		GRAND EDMUNDSTON	,cregional aa ciana Lamanaston
Métiers d'art		Membres du jury	Arts médiatiques
Erin Hamilton, Fredericton	3 500 \$	membres du jury	Hélène A. Daigle,
Winton Saulis, Oromocto	3 500 \$	Arts littéraires :	Saint-Joseph-de-Madawaska 15 000 \$
			Jame-Josephi-de-Iviadawaska 15 000 \$
Arts littéraires		Rose Després, Moncton	Auto vievole

Arts médiatiques et Arts visuels : Daniel Dugas, Moncton

Musique:

Roger Lord, Moncton

Arts visuels

Guylaine Dufour, Saint-Jacques 17 960 \$ Vicky Lentz, Saint-Jacques 12 378 \$

TOTAL: 45 338 \$

3 500 \$

3 500 \$

3 500 \$

3 500 \$

3 500 \$

3 500 \$

Carla Gunn, Fredericton

Tony Robinson-Smith,

Musique non classique

Evan Rensch, Sackville

Dennis Goodwin, Fredericton

Dominik Robichaud, Moncton

Stephanie Weirathmueller,

Fredericton

Arts visuels

Fredericton

CONCOURS DU 1ER FÉVRIER 2010 (130 375 \$)

CONCOURS DO				CONCOUNS	
1ER FÉVRIER 2010 (13	0 375	\$)		2009-2010 (118 977	\$)
BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS, ARTISTE EN RÉSIDENCE Membres du jury Musique classique et non classic Arts multidisciplinaires : Martin Waltz, Colpitts Settlemen	que,	Arts visuels Nicholas Frenette, Moncton Karen Furlotte, Fredericton Sarah Lillian Hamilton, Fredericton Broderick LeBlanc, Fredericton Shannon Randall, Fredericton	2 500 \$ 2 500 \$ 2 500 \$ 2 500 \$ 2 500 \$	DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE Membres des jurys Avril 2009 Arts médiatiques: Jennifer Bélanger, Moncton Juin 2009	
Métiers d'art : Carol Taylor, Rothesay		TOTAL:	59 500 \$	Arts médiatiques : Amanda Christie, Sackville	
Danse : Lee Saunders, Intervale Arts littéraires en anglais, Théât Laurence Hutchman, Edmundsto		Artiste en résidence Musique classique Université de Moncton, Moncton	10 000 \$	Août 2009 Arts autochtones: Carlos Gomes, Fredericton Octobre 2009	
Arts littéraires en français, Théâ Jacques P. Ouellet, Tracadie-She		University of New Brunswick, Fredericton University of New Brunswick, Saint John	9 100 \$	Arts visuels : Greg Charlton, Fredericton Décembre 2009	
Arts visuels, Arts médiatiques : Jennifer Pazienza, Keswick		Danse Les Productions DansEncorps Inc, Moncton	4 200 \$	Arts visuels : Angèle Cormier, Moncton Février 2010	
Bourses d'études en arts		Arts littéraires	4 200 7	Arts multidisciplinaires : Nancy Schofield, Grand-Baracho	ois
Musique classique Andrew Appleby, Fredericton Pierre-André Doucet, Moncton James Forgarty, Moncton	2 500 \$ 2 500 \$ 2 500 \$	New Brunswick Museum, Saint John Université de Moncton, Moncton	5 000 \$ 5 000 \$	Avril 2010 Métiers d'art : Jake Powning, Markhamville	
Juliane Gallant, Riverview Alain Gaudet, Campbelton Aaron Good, Hanwell	1 000 \$ 2 500 \$ 2 500 \$	University of New Brunswick, Faculty of Arts, Fredericton	10 000 \$	Développement de carrière	
Anthony Savidge, Fredericton Greg Webber, Fredericton Métiers d'art	2 500 \$ 2 500 \$	Arts médiatiques Mathieu Léger, Moncton	5 000 \$	Volet artiste en résidence Danse	
Kristen Bishop, Fredericton Daniel Gallagher, French Village, Kings County	2 500 \$ 2 500 \$	Musique non classique Galerie Sans Nom Coopérative Ltée, Moncton	2 575 \$	Julie Duguay, Bathurst Arts médiatiques Paul Bossé, Moncton	4 000 \$
Celine Gorham, Fredericton Rachel Anne MacGillivray, Fredericton	2 500 \$ 2 500 \$	Théâtre NotaBle Acts Theatre Company, Fredericton	5 000 \$	Paul Bosse, Moncton Daniel Dugas, Moncton Valerie LeBlanc, Moncton Mathieu Léger, Moncton	3 000 \$ 3 000 \$ 3 000 \$ 4 000 \$
Alexandra Keely MacLean New Maryland Leigh Merritt, Tay Creek	2 500 \$ 2 500 \$	Société du Monument Lefebvre inc., Memramcook	5 000 \$	Arts multidisciplinaires William Altman, Sackville	3 685 \$
Deborah Payne, Saint John Danse	2 500 \$	TOTAL:	70 875 \$	Théâtre Mélanie Sonnie Lavoie, Moncton	1 850 \$
Jane Alison McKinney, Rothesay Alyson Miller, Colpitt's Settlement	2 500 \$ 1 000 \$			Arts visuels Jared Betts, Moncton	4 000 \$
Arts littéraires Isabelle Claude Lévesque-Martin,	3 500 ¢			TOTAL:	26 535 \$

CONCOURS

2 500 \$

2 500 \$

2 500 \$

Saint-Ignace

Arts médiatiques

Matthew Brown, Fredericton Gabrielle Houle, Dieppe

Volet arts sur invitation		Arts visuels		Volet développement profession	inel
		Marie Hélène Allain,		Études à plein temps	
Musique classique		Sainte-Marie-de-Kent	1 000 \$		
Sonja Adams, Saint John	500 \$	Carolyn Bartibougue, Fredericton	5 5	Musique classique	
David Adams, Saint John	500 \$	Edward Ned A. Bear, Fredericton	5 5	Gregory Harrison, Fredericton	2 500 \$
Christopher Buckley, Saint John	500 \$	Jaret Belliveau, Moncton	970 \$	_	
Ludmila Knezkova-Hussey,		Jean-Denis Boudreau, Moncton	757.50 \$	Danse	
Rothesay	1 000 \$	Georgette Bourgeois, Moncton	500 \$	Chantal Baudoin, Dieppe	2 500 \$
Étienne Levesque, Charlo	1 500 \$	Tanya Busse, Moncton	598.90 \$		
Roger Lord, Moncton	2 000 \$	Peter Clement, Rexton	171.60 \$	Arts littéraires	
Jessica McCormack, Saint John	2 000 \$	Carol Collicutt, Fredericton	1 000 \$	Rose Després, Moncton	2 500 \$
Helen Pridmore, Sackville	1 000 \$	Anne Crossman, Eel Ground		Katie Gorrie, St. Stephen	5 000 \$
		First Nation	127.92 \$		
Métiers d'art		Patricia Dunnett, Red Bank	143.52 \$	Arts médiatiques	
Les Hookeuses du Bor'de'lo,		Alexandra Flood, Saint John	2 000 \$	Deanna Musgrave, Fredericton	2 500 \$
Shediac	500 \$	Colleen Gauvin, Eel River	124.50 \$		
Judy Blake, Lincoln	1 000 \$	Phyllis Grant, Pabineau First		Arts visuels	
Brigitte Clavette, Fredericton	2 000 \$	Nation	1 000 \$	Whitefeather Hunter, Fredericto	n 2 500 \$
Elma Johnston-McKay,		Anna Knockwood,		Karen Stentaford, Sackville	2 500 \$
Grand Bay-Westfield	2 000 \$	Fort Folly First Nation	237.90 \$		
Anna Torma, Baie Verte	2 000 \$	Stephanie Labillois, Eel River	124.80 \$		
•		Margaret Labillois, Charlo	124.80 \$	Études à temps partiel et à court	terme
Danse		John Labillois, Eel River	124.80 \$		
Georgia Rondos, Clifton Royal	1 000 \$	Mathieu Léger, Moncton	722.44 \$	Musique classique	
deorgia nondos, em ton noyar	1000 \$	Derek LeTourneau, Dalhousie	124.80 \$	Sonja Adams, Saint John	250 \$
Arts littéraires		Jody Martin, Fredericton	250.38 \$	David Adams, Saint John	250 \$
Gerard Beirne, Fredericton	2 000 \$	Shawn McBain, Eel River	124.80 \$	Maureen Batt, Nasonworth	1 000 \$
Joe Blade, Fredericton	2 000 \$	John McBain, Eel River	124.80 \$	Christopher Buckley, Saint John	250\$
Édith Bourget, Saint-Jacques	1850\$	Jesse McKee, Saint John	1 875 \$	lan Crutchley, Sackville	1 000 \$
	1 000 \$	-	10/5 \$	ian Crutchley, Sackville	1 000 \$
Gracia Couturier, Moncton	•	Jamie Patlas, Pabineau First Nation	127.02 ¢	Métiers d'art	
Jesse Ferguson, Fredericton	935.46 \$		127.92 \$		
Laurence Hutchman, Edmundstor		Robert Pictou, Pabineau First	o. ¢	Cody Brooks, Fredericton	1 000 \$
Mark Jarman, Fredericton	2 000 \$	Nation	124.80 \$	G. Wayne Brooks, Fredericton	1 000 \$
Ross Leckie, Fredericton	2 000 \$	Dennis Reid, Dorchester	405.34 \$	Maja Padrov, Gagetown	1 000 \$
Joanne Light, Rothesay	1 000 \$	Audrey Sanipass, Indian Island	168.48 \$	Kim Vose Jones, Fredericton	1 000 \$
Nela Rio, Fredericton	712.30 \$	Gary Sanipass, Dieppe	215.28 \$	_	
		Roderick Simon, Miramichi	124.02 \$	Danse	
Arts médiatiques		Dan Steeves, Sackville	1 000 \$	Martine Cadieux, Shediac Cape	1 000 \$
Amanda Dawn Christie, Sackville	700 \$	Istvan Zsako, Baie Verte	2 000 \$	Julie Duguay, Bathurst	1 000 \$
A contract to the contract of		T0741		A . Prof. 1	
Arts multidisciplinaires		TOTAL: 5	7 691.69\$	Arts littéraires	
William Altman, Sackville	2 000 \$			Joanne Light, Rothesay	1 000 \$
Deanna Musgrave, Fredericton	611.50 \$				
				Arts médiatiques	
Musique non classique				Michelle Lovegrove Thomson,	
Stéphane Basque, Moncton	200 \$			Fredericton	1 000 \$
Marie-Philippe Bergeron,					
Petit-Rocher	487.37 \$			Musique non classique	
Théo Brideau, Gauvreau	200 \$			Ryan Butler, Fredericton	1 000 \$
Éric Haché, Scoudouc	200 \$			Joel LeBlanc, Fredericton	1 000 \$
Steven Haché, Grand-Dique	200 \$				
Denis Surette, Moncton	200 \$			Théâtre	
				Annie LaPlante, Dieppe	1 000 \$
Conte				Mélanie F. Léger, Shédiac	1 000 \$
Florian Levesque, Balmoral	1 000 \$			<i>5 .</i>	,
				TOTAL:	34 750 \$
Théâtre					
Marie-Thérèse François, Moncton	1 000 \$				
Gerald Arthur Moore, Moncton	1 000 \$				



Toronto (série Villes), 1984 acrylique sur toile 196 cm x 211 cm

ÉTATS FINANCIERS 2009-2010

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick :

J'ai vérifié le bilan du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par le biais de tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

17 juin 2010

W. Jeff. Standring Comptable agréé

BILAN

le 31 mars 2010		
	2010	2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et placements temporaires	452 965 \$	496 637 \$
Recevables – TVH	30 335	21 946
Frais payés d'avance	1 840	8 340
	485 140	526 923
Placements – Affectés	0	32 285
Immobilisations	3 739	8 006
	488 87 <u>9</u> \$	<u>567 214</u> \$
PASSIF		
Passif à court terme	16 201 \$	O ¢
Créditeurs et charges à payer Déductions d'employés à payer	16 201 \$ 1 882	25 873 \$ 820
Revenus reportés	125 000	118 300
Neverius reportes	125 000	118 300
	143 083	144 993
Fonds détenus en fiducie	0	32 285
Subventions et bourses à payer	273 440	288 231
	<u>416 523</u> \$	465 509 \$
ACTIF NET		
Actif net (Page 4)	<u>72 356</u>	101 705
	<u>488,879</u> \$	<u>567,214</u> \$

Engagements (Note 4)

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2010			
	2010		2009
Revenus			
Affectation annuelle	700 000 \$		700 000 \$
Projets spéciaux	172 300		14 700
Ministère du Mieux-être, de la Culture et			
du Sport	480 325		467 325
Politique du livre	80 000	(2 x 40 000\$)	0
Autres subventions / contributions	46 607		3 500
Subventions recouvrées	15 664		24 300
Intérêt gagné	3 160		13 090
	1 498 056 \$		1 222 915 \$
Dépenses			
Administration (Note 6)	182 528		177 969
Présidence (Note 7)	11 894		5 751
Conseil et comités (Note 8)	53 ² 55		24 950
Gala du Prix du Lieutenant-Gouverneur	19 121		22 340
Subventions et bourses	924 300		641 115
Jury (Note 9)	36 125		32 558
Autre	1 215		5 487
Salaires et avantages	289 971		278 570
Initiatives spéciales (réunion CCA & ARTSNB)	8 996		14 258
	1 527 405 \$		1 202 998 \$
Excédent des (dépenses sur les revenus)			
revenus sur les dépenses	(29 349)		19 917 \$

Voir notes afférentes aux états financiers

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2010

	Capital	Affecté	Non affecté	2010	2009
Solde au début de l'exercice	8 006 \$	32 285	61 414	101 705	81 788
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	0	0	(29 349)	(29 349)	19 917
Attribution des fonds	0	(32 285)	32 285	0	0
Investissements dans les immobilisations	(4 267)	0	4 267	0	0
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 739</u> \$	0	68 617	<u>72 356</u>	101 705

Voir notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses		
(des dépenses sur les revenus)	(29 349) \$	19 917 \$
Amortissement	4 267	8 500
	(25 082)	28 417
Diminution (augmentation) des comptes client	ts (8 389)	14 020
Diminution des charges payées d'avance	6 500	2 307
Diminution des comptes fournisseurs Augmentation des sommes gardées	(8 610)	(6 619)
en fiducie	(32 285)	1 221
Augmentation (diminution) des revenus		
différés	6 700	118 300
	(61 166)	157 646
Diminution des subventions et bourses		
à payer	(14 791)	(93 833)
	(75 957)	63 813
Activités d'investissement		
Augmentation des investissements	32 285	(1 221)
Augmentation (diminution) de trésorerie et		
équivalents de trésorerie	(43 672)	62 592
Trésorerie et équivalents de trésorerie au		
début de l'exercice	496 637	434 045
Trésorerie et équivalents de trésorerie à		
la fin de l'exercice	<u>452 965</u> \$	<u>496 637</u> \$

Voir notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

le 31 mars 2010

1. Nature des opérations

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment le Conseil est devenu une agence sans lien de dépendance. Le but du Conseil est d'accorder des subventions et bourses aux personnes et aux organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(I) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement accumulé.

Recettes et dépenses

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Amortissement

L'amortissement est déterminé comme suit :

Matériel informatique 33 % amortissement linéaire par année 33 % amortissement linéaire par année Logiciel Matériel de bureau 20 % amortissement linéaire par année

Utilisation d'estimations

En vertu des Principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et hypothèses dans la préparation des états financiers. Ces estimations reposent sur la meilleure connaissance des événements courants par la direction et les actions que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter la somme de l'actif et du passif présenté à la date où les recettes et dépenses sont déclarées pendant l'année financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses utilisées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants comptabilisés comme trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'argent en main, les soldes bancaires et les placements à court terme encaissables en fonds du marché monétaire canadien.

3. Immobilisations

	Prix	Amortissement	2010	2009
	<u>coûtant</u>	accumulé	Net	Net
Matériel de bureau	13,735 \$	9,996	3,739	3,739
Matériel informatique		26,748	o	4,267
	40,483	<u>36,744</u>	_3,739	8,006

4. Engagements

a) Le Conseil des arts a loué des bureaux à un coût annuel de 33 100 \$ excluant la TVH. b) Le Conseil des arts a loué un photocopieur à un coût annuel minimum de 2 899\$

5.Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'encaisse les quasi-espèces, les placements, les comptes clients et les comptes fournisseurs. Sauf indication contraire il est de l'avis de la direction que le Conseil n'est pas exposé à des risques considérables d'intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est approximative à leurs valeurs comptables, sauf indication contraire.

6. Dépenses administratives	2010	2009
Communications	12,306 \$	15,585 \$
Amortissement	4,267	8,500
Dépenses générales	77,771	80,367
Intérêts et frais bancaires	846	1,285
Honoraires professionnels	53,509	37,130
Traduction et interprétation	295	1,314
Déplacements	33,534	33,515
	<u>182,528</u> \$	<u>177,969</u> \$
7. Dépenses de la présidence	2010	2009
Honoraires	3,050\$	2,040 \$
Autre	3,424	84
Déplacements	5,420	3,627
	\$	<u>5,751</u> \$
8. Dépenses du Conseil et des comités	2010	2009
Honoraires	5,055\$	2,650 \$
Autre	2,383	1,408
Traduction et interprétation	16,332	8,443
Déplacements	29,485	12,449
	<u>53,255</u> \$	<u>24,950</u> \$
g. Dépenses de jury	2010	2009
Honoraires	17,555\$	13,110 \$
Autres	1,754	677
Traduction et interprétation	9,239	10,683
Déplacements	7 <u>,577</u>	8,088
	<u>36,125</u> \$	<u>32,558</u> \$

10. Dépendence économique

Le Conseil tire une importante partie de ses revenus d'ententes de financement avec la Province du Nouveau-Brunswick.



Capri (série Villes), 1983 acrylique, peinture à l'huile commerciale et objet sur toile 208 cm x 244 cm

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2009-2010

BENOÎT DUGUAY

Président

Né à l'île de Lamèque, Benoît Duquay a travaillé comme journaliste pour Radio-Canada pendant près de 30 ans. Il est maintenant conseiller en communication et gestion des crises médiatiques, affilié à Bissett Matheson Com. et FOREAU Inc. Avant de se joindre à l'équipe de Radio-Canada, il a été professeur et directeur de chorale à l'Université Saint Anne à Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse, professeur de musique à Hull, Québec, et agent de développement communautaire au Conseil régional d'aménagement du Nord-Est du N.-B. Il a été professeur invité en journalisme parlé à l'Université de Moncton et de 2002 à 2006, agent de développement de Jeunesses musicales du Canada au Nouveau-Brunswick. Il a siégé au conseil d'administration de nombreuses associations professionnelles, y compris l'Union internationale de la presse francophone de 1978 à 1998. Il est actuellement président du Salon du livre de Dieppe et de l'Association des boursières et boursiers France-Acadie et vice-président de l'Association France-Canada-Moncton. Il s'est vu décerner le titre prestigieux de Chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement de la France en juin 2004. Il est également l'auteur du livre Vers le pôle nord magnétique — d'après le récit de Marc Fafard, publié par les Éditions Carte Blanche en février 2002. Il habite à Moncton.

TIM BORLASE

1^{er} Vice-président

Tim Borlase est le directeur de l'École des arts de la scène du Théâtre Capitol de Moncton, une école de théâtre bilingue pour les étudiants de tous les âges. Il siège en tant que président de l'enseignement des arts à la Conférence canadienne des Arts à Ottawa. Il est aussi présentement le vice-président du comité du Festival de musique du Grand Moncton et chante dans le chœur du département de musique de l'Université de Moncton ainsi que dans le Chœur Neil-Michaud. Avant de s'installer au Nouveau-Brunswick Tim Borlase a habité le Labrador pendant 30 ans où il a été le président provincial de l'Association des industries culturelles pendant plusieurs années. Il est le fondateur du Labrador Creative Arts Festival qui est présentement à sa 35° édition et a écrit plusieur livres traitant de la culture et de l'histoire du Labrador. Il a reçu l'Ordre de Terre-Neuve et du Labrador et il a obtenu un Doctorat honorifique de la Memorial University pour son travail dans le domaine de l'enseignement des arts.

DAVID UMHOLTZ

2^e Vice-président

David Umholtz habite à Deer Island, au Nouveau-Brunswick, et est diplômé de l'école des beaux-arts de l'Université de Pennsylvanie avec une concentration en estampe et en peinture. Il a travaillé comme sérigraphiste et graveur, photographe et journaliste, et a enseigné à l'École des arts Emily Carr et au Nova Scotia College of Art and Design. Il a donné des ateliers à de nombreuses universités dans l'ensemble du Canada. Depuis 1969, il a préparé 26 expositions solos et participé à plus de 40 expositions de groupe présentées au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ses œuvres font partie de nombreuses collections privées et publiques notamment: Alcan Aluminium, Banff Centre, Air Canada, Conseil des arts du Canada, Galerie d'art Beaverbrook et Musée des arts de Portland.

PAULINE BANVILLE-PÉRUSSE

Secrétaire-Trésorière

Pauline Banville-Pérusse habite à Saint-Basile, près d'Edmundston. Depuis 2003, elle occupe le poste de directrice générale de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Basile Inc. Elle est responsable de la gestion générale de l'établissement ainsi que de la planification stratégique de l'organisme. Auparavant, elle a été directrice générale de la Fondation de charité du même établissement, La Fondation Œuvres de L'Hôtel-Dieu Inc. M^{me} Banville-Pérusse participe très activement aux activités communautaires et siège à plusieurs conseils d'administration; elle est vice présidente du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, présidente de la Société culturelle de Saint-Basile, membre du Conseil du Théâtre populaire d'Acadie et bénévole au sein d'autres organismes également. Originaire de Grand-Sault, M^{me} Banville-Pérusse possède un baccalauréat du Collège Saint-Louis-Maillet avec concentration en français et en gestion des ressources humaines.

LOUISE BLANCHARD

Louise Blanchard habite à Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Elle est agente de marketing et de promotion ainsi que photographe officielle du Festival des arts visuels en Atlantique à Caraquet depuis 1996. Elle participe très activement aux activités de sa communauté. M^{me} Blanchard organise de nombreuses expositions d'art et siège à plusieurs conseils d'administration, y compris celui de la Société culturelle Centr'Art. Elle est présidente du Conseil de Ciné-lumière, membre du comité Festi vin, membre du comité de la Place du Vieux couvent et membre fondatrice du groupe « Existe ». Auparavant, M^{me} Blanchard a été très active en politique provinciale et plus tard à l'échelle municipale, d'abord à titre de présidente du Parti acadien en 1981 et ensuite à titre de première femme élue au conseil de ville à Caraquet où elle a siégé pendant deux mandats consécutifs. Elle a participé à la production d'un certain nombre de films tournés au Nouveau-Brunswick. M^{me} Blanchard détient un baccalauréat en arts visuels et en éducation de l'Université de Moncton et un diplôme de deuxième cycle en arts et en éducation cinématographique de l'Université de Paris VIII.

KYLE CUNJAK

Kyle Cunjak est un jeune artiste qui a grandi, étudié et travaillé comme photographe d'art visuel au Nouveau-Brunswick. Il habite Fredericton et ses œuvres sont représentées par la Gallery 78. Ses photographies ont été en montre à travers les provinces atlantiques. M. Cunjak a été photographe pour un grand nombre de journaux et revues nationales. De plus, il aide à gérer la compagnie de production indépendante de musique Forward Music Group qui a été en tournée au Canada, aux États-Unis et en Europe. La compagnie compte 15 albums de musique d'artistes divers de la côte Est qui lui a valus six nominations au East Coast Music Awards. M. Cunjak a obtenu un baccalauréat en arts visuels de Mount Allison University en 2002 et en 2005, il a obtenu un diplôme en photographie du New Brunswick College of Craft and Design.

GREG HEMMINGS

Greg Hemmings est un producteur de télévision œuvrant à Saint John, au Nouveau-Brunswick et à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Son entreprise primée, Hemmings House Pictures Ltd., a produit des centaines d'heures de contenu télévisé, notamment des documentaires, des docudrames, des films de concerts en direct, des messages publicitaires et des vidéoclips. M. Hemmings a été reconnu à l'échelle internationale en remportant le Commonwealth Vision Awards et le Extremey Award pour la meilleure vidéo extrême de sa catégorie. M. Hemmings aime constituer des équipes et est un motivateur créatif.

NISK IMBEAULT

Nisk Imbeault a été directrice de la Galerie Sans Nom de 2001 à 2010. Elle est maintenant directrice-conservatrice de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen de l'Université de Moncton. Dîplomée d'un baccalauréat en arts visuels de l'Université de Moncton (1996), elle a fait des études en Histoire et en Philosophie, à Moncton, puis en Études des arts, à l'Université du Québec à Montréal. Elle consacre une bonne part de ses énergies à diverses initiatives collectives, tel le comité consultatif sur l'art publique de la Ville de Moncton et les conseils d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, de l'Association canadienne des groupes en arts visuels francophones, du Centre culturel Aberdeen et des Éditions Perce-Neige, contribuant au soutien de la pratique artistique dans sa communauté.

LAURA RITCHIE

Originaire de Saint John, Laura Ritchie a obtenu un baccalauréat ès arts en histoire de l'art de Mount Allison University en 2005 et un certificat de spécialiste professionnelle de la Gestion de collections de la University of Victoria en 2007. De 2005 à 2009, elle a travaillé comme registraire, assistante aux collections et assistante à la recherche à la Galerie d'art Beaverbrook. Elle est actuellement la directrice générale du Conseil d'artisanat du Nouveau-Brunswick.

ANNE SIMON-CROSSMAN

Anne Simon-Crossman est membre de la Communauté Mi'gmag d'Eel Ground, la Première nation Natoganeg, où elle a appris les arts et l'artisanat comme la vannerie, la technique de courte pointe et le perlage de sa grand-mère et de sa mère. M^{me} Simon-Crossman a suivi une certaine formation artistique professionnelle au Collège Thompson à Montréal et au programme d'arts visuels de la Fondation au New Brunswick College of Craft and Design à Fredericton. Ayant participé de façon assidue aux activités des Premières nations, M^{me} Simon-Crossman a pris part au programme APTN/Eastern Tides TV, au défilé du Festival de la journée autochtone et à l'exposition d'artisanat à Fredericton, au Pow Wow d'Eel Ground ainsi qu'au Pow Wow de Red Bank axé sur l'insigne et les vêtements des Premières nations. Elle a également reçu une formation communautaire en perlerie et en travail du cuir et a organisé des cours de courtepointe. Elle a aussi enseigné des cours de courtepointe. Elle enseigne actuellement les arts et l'artisanat autochtones à des enfants âgés de cinq à quatorze ans dans sa communauté.

CHET WESLEY

Chet Wesley a été comédien, éducateur, animateur à la télé, réalisateur, journaliste et concepteur. En jumelant ses études supérieures en affaires avec sa vaste expérience créatrice, M. Wesley a offert gratuitement aux jeunes artistes en début de carrière des conseils sur la gestion des finances et la protection de leurs produits artistiques. Il a obtenu un baccalauréat en administration commerciale de la University of Toronto (1993) et une maîtrise en administration de la University of New Brunswick (1998). M. Wesley est actuellement le directeur des communications et marketing de la Fondation de l'Innovation du N.-B., à Fredericton.

GWYNETH WILBUR

Gwyneth Wilbur a habité Fredericton, Caraquet et Montréal et elle réside actuellement dans le comté de Charlotte. À Montréal, elle a découvert son amour de la musique et la fabrication d'instruments musicaux et elle a entrepris des études de fabrication de violons à Salt Lake City, Utah, aux États-unis. Finalement, lorsqu'elle est revenue au Nouveau-Brunswick, elle a suivi un cours de fabrication d'instruments à frettes au New Brunswick College of Craft and Design. Elle a complété ses études en formation pratique en passant un an à Montréal avec un luthiste formé en Italie. En 1985, elle s'est installée au Nouveau-Brunswick, où elle a démarré une entreprise et où elle demeure toujours, œuvrant comme luthiste et jouant avec bon nombre de musiciens néo-brunswickois.

ELLEN BARRY Sous-ministre (ex-officio)

Avant d'être nommée sous-ministre du Tourisme et des Parcs en décembre 2007, et sous-ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport en septembre 2008, Ellen Barry était sous-ministre adjointe, Minéraux, politiques et planification, au ministère des Ressources naturelles. Diplômée de l'Université du Nouveau-Brunswick, elle fait carrière dans la fonction publique, ayant travaillé aux ministères des Finances et de la Santé avant d'être au service du ministère des Ressources naturelles.

Elle a également travaillé comme bénévole au Mali, en Afrique de l'Ouest, au cours des quatre dernières années. En tant que membre de l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC), Ellen a eu l'occasion de participer à la mise en place dans ce pays de structures de gouvernance dans le secteur de la santé.

LUC A. CHARETTE Directeur général (ex-officio)

Luc A. Charette est né à Edmundston. Il est diplômé de l'Université de Moncton, où il a obtenu un baccalauréat ès arts (1976) et un baccalauréat en éducation (1978). Il est aussi titulaire d'un certificat en photographie publicitaire de la School of Modern Photography, Montréal (1974) et d'un certificat de deuxième cycle en technologies de l'information de l'Université de Moncton (1998). Il a étudié les arts visuels à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Moncton (BAV, 1985). En 1990, il a suivi un stage de formation en marketing dans les industries culturelles auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique, à l'École internationale de Bordeaux, en France. Il a par la suite obtenu une maîtrise ès arts avec distinction (arts médiatiques) de l'École des arts visuels de l'Université Laval (2003).

Depuis 1995, il s'intéresse sérieusement aux rouages des arts des médias et des webémissions. Dans sa recherche multidisciplinaire, il explore les espaces réels (installations), les espaces visuels (images) et les espaces virtuels (Web) tout en s'intéressant aux liens entre le temps, la durée, les systèmes langagiers, l'identité, la représentation et l'interactivité. Son art lui a valu plusieurs subventions tant du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick que du Conseil des arts du Canada. Depuis 1980, il a monté plus de 25 expositions et performances individuelles et a participé à plus de 40 expositions de groupe. Il a reçu plusieurs distinctions, dont les suivantes : Artiste de l'année en arts visuels des prix Éloizes, en 2004; gagnant du concours pour la création du Monument commémoratif Honorable Louis J. Robichaud en 2006; et, en 2009, finaliste pour le projet de sculptures du jardin de sculptures de la Galerie d'art Beaverbrook et pour le prix Strathbutler. Il a été directeur et conservateur de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen de l'Université de Moncton de 1988 à 2009. Il a aussi été représentant des arts visuels au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (1991-1993) et président de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPN-B, 1991-1993). Depuis novembre 2009, il est directeur général du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (ARTSNB).